CONTRAT DE FORMATEUR INDÉPENDANT

Entre les soussignés :

1 - [nom du Formateur Indépendant], [Adresse], [Téléphone], [Adresse e-mail], formateur indépendant,

ci-après dénommé « le prestataire »

Et

2 -[Nom de l'Entreprise/Organisation cliente], [Adresse], [Téléphone], [Adresse e-mail], ci-après dénommé « le client »

Article 1 : Objet du Contrat

(définition précise de la mission du formateur indépendant freelance)

Article 2 : Description des Services

Le prestataire s'engage à fournir les services de formation suivants :

- 2.1 Description détaillée de chaque module de formation
- 2.2 Durée des sessions de formation
- 2.3 Matériel pédagogique fourni (le cas échéant)

Article 3 : Modalités de réalisation de la mission

3.1 Le prestataire s'engage envers le client à réaliser la mission telle que définie dans l'article 1 du présent contrat, avec le plus grand professionnalisme, à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables et à se conformer aux normes et procédures applicables.

- 3.2 Le prestataire s'engage à mobiliser les moyens techniques nécessaires à l'exécution de la Mission.
- 3.3 Le client s'engage à coopérer pleinement avec le prestataire en vue de faciliter au mieux les conditions d'intervention du prestataire et la bonne exécution des présentes.

Article 4 : Information précontractuelle

- 4.1 Le prestataire s'est renseigné sur les besoins du client et a, avant la conclusion du présent contrat, mis le client en mesure de connaître les caractéristiques essentielles du service au titre de la mission et rempli son obligation d'information conformément aux dispositions de l'article L111-2 du Code de la Consommation, ce que le client reconnaît;
- 4.2 Il a également apporté les conseils nécessaires au client pour l'appréciation de l'utilité de la prestation au titre de la mission ;
- 4.3 Le client a apporté au prestataire ses exigences en matière de pédagogie auxquelles devra répondre le formateur pendant toute la durée du présent contrat.

Article 5 : Lieu du contrat

Le contrat s'appliquera au (adresse de la formation : il s'agit généralement des locaux du Client)

Article 6 : Durée du contrat

Le contrat prend effet le (date du contrat). Il est conclu pour une durée ferme de (durée du contrat) à compter de sa date de prise d'effet.

Article 7 : Rémunération du prestataire et paiement de la rémunération

Tout paiement donnera lieu à une facture à en-tête établie par le prestataire comportant l'ensemble des indications légales en vigueur.

Le paiement de la rémunération interviendra selon le calendrier suivant (échéances prévues). Le paiement par le client de la prestation au titre de la mission s'effectuera par le(s) moyen(s) de paiement suivant(s) : (moyens de paiement envisagés).

Article 8 : Résiliation anticipée du contrat

- 8.1 En cas de manquement de l'une des parties à l'une de ses obligations essentielles expressément prévues dans l'article 2 du présent contrat, l'autre partie pourra notifier le manquement et sa volonté de résilier le contrat de manière anticipée à l'autre partie.
- 8.2 Les parties devront toutefois respecter un préavis de (indiquer le nombre de jours de préavis) avant d'exercer leur droit de rétractation pour résilier le présent contrat.

Article 9 : Responsabilité

Chacune des parties sera responsable de la bonne exécution des obligations qui lui incombent aux termes des présentes. Le prestataire restera par ailleurs seul responsable du fait de ses préposés le cas échéant.

Article 10 : Juridiction compétente

Le présent contrat est soumis au droit français.

(Insertion d'une clause compromissoire le cas échéant)

Fait à (lieu de signature) en deux exemplaires originaux,

Le (date de signature)

Nom et signature du Client

Nom et signature du Prestataire.